PROJET : PROGRAMME CONJOINT

Lutte contre les VBG : Justice, Autonomisation et Dignité des femmes et filles en RDC.

BOÎTE
À IMAGES

Prévention VBG et EAS/HS

Réalisé par
Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral avec l'appui financier de UNFPA.

UNFPA Canada United Nations Human Rights PNUD SOFEPADI Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral

LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

VIOL

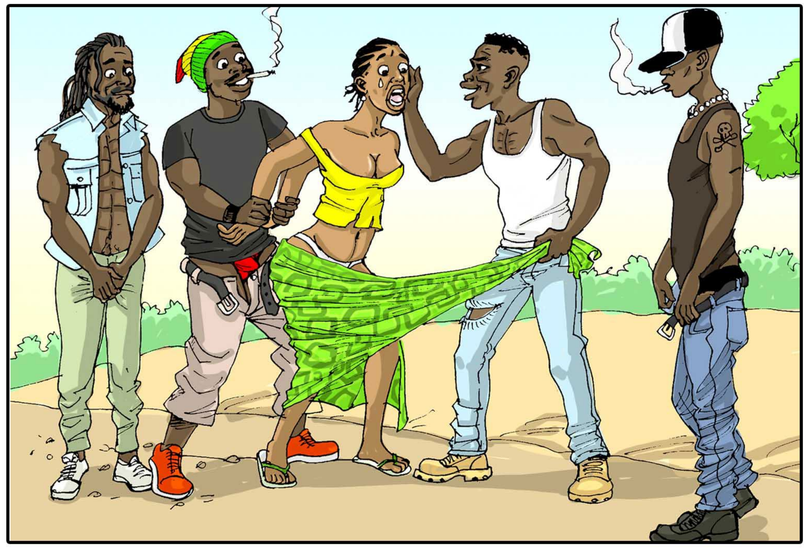

Le viol est une infraction grave punissable d'une peine de 5 à 20 ans par la loi sur les violences sexuelles de 2006 en RDC.

VIOLENCE SEXUELLE

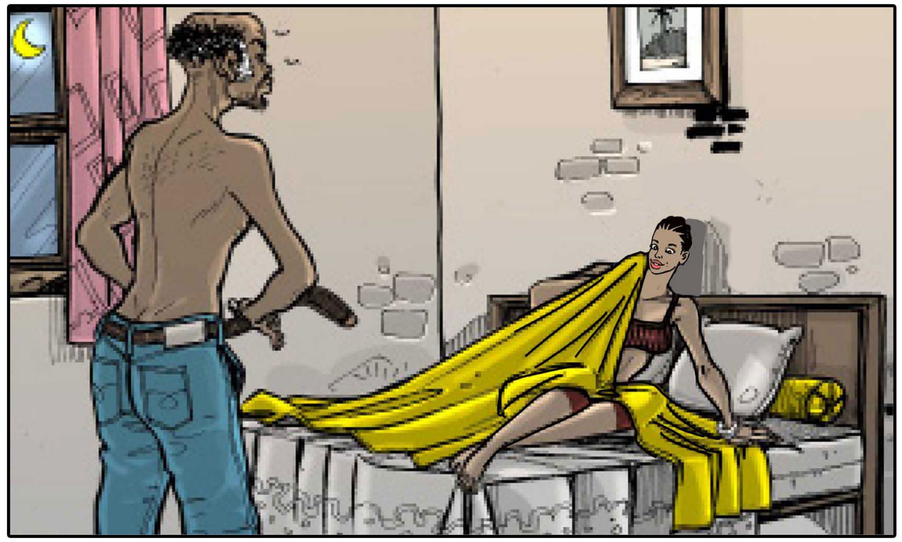

L'acte sexuel avec une personne de moins de 18 ans malgré son accord constitue une infraction de viol

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

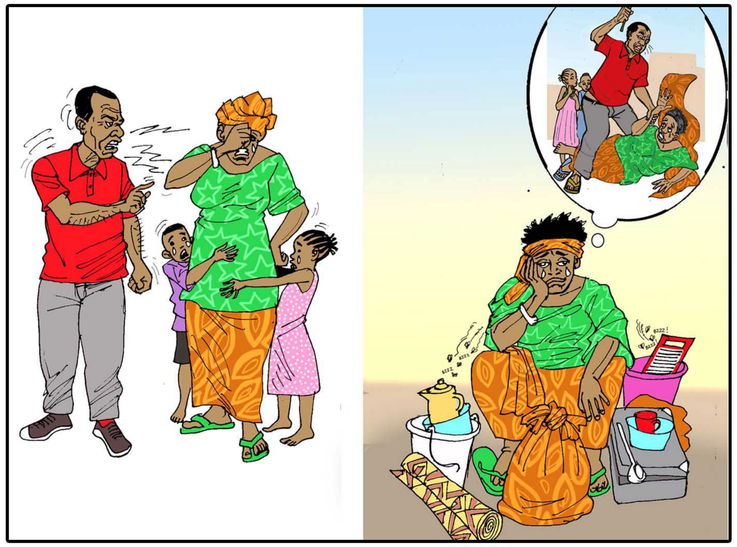

- Les injures, humiliations, intimidations à l'endroit de la femme, fille, homme et garçon ont des répercussions sur leur état psychologique et mental

LA VIOLENCE ECONOMIQUE

La gestion transparente des revenus du travail par l'homme et la femme contribue à l'épanouissement de la famille

VIOLENCE PHYSIQUE

Battre une femme ou une fille en milieu de travail ou dans la communauté est punissable par la loi.

UNFPA
Canada
United Nations Human Rights
PNUD
SOFEPADI Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral

Violence Basée sur le Genre « VBG »

- Que voyez-vous sur cette image ?
- De quoi s'agit-il exactement ?
- Quelles sont les personnes impliquées dans cet acte?
- Est-ce que les actes similaires se produisent dans votre milieu de vie ?
- Qu'est ce que selon vous la violence basée sur le genre?

« La violence basée sur le genre est tout acte nuisible infligé contre un individu ou un groupe d'individu du fait qu'il est homme ou femme ».

Quelles sont les formes de VBG ?

¨ **Violences Sexuelles** (Tout acte, tentative, commentaire ou avances à caractère sexuel en vue d'obtenir les faveurs sexuelles sans le consentement de la personne)
¨ **Violences Physiques** (tout acte qui porte atteinte, dommage à l'intégrité physique ou de ses biens liés à son bien-être physique. ex. coups et blessures, brulure etc)
¨ **Violences Economiques** (tout acte ou toute pratique sociale rétrograde et sexiste entrainant la dégradation des conditions de vie (ex. déni de justice, refus d'accès à l'héritage, au travail, aux revenus, etc)
¨ **Violences Psychologiques** (tout acte portant atteinte à l'état psychique et mental d'une personne. ex. injurier, humilier ou dénigrer quelqu'un)

Message:
« Les violences basées sur le genre ne sont jamais justifiables mais condamnables par la loi. Agissons tous ensemble contre les violences basées sur le Genre dans nos familles, en milieu professionnel et dans nos communauté »

ABUS ET EXPOLITATION SEXUELS / HARCELEMENT SEXUEL

ABUS SEXUEL

Les personnes en situation de pouvoir en abusent parfois et peuvent commettre des violences dont du harcèlement psychologique, des violences physiques ou même sexuelles à l'encontre de leurs subordonnés.

HARCELEMENT SEXUEL

Les avances sexuelles importunes, les demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportements physiques ou verbaux de nature sexuelle répétés à l'endroit d'une fille/femme constituent un cas d'harcèlement sexuel et punissable par la loi en RDC.

L'EXPLOITATION SEXUELLE

Un échange de biens, d'abris, de nourritures pour une faveur sexuelle de la part d'une personne dans une situation de vulnérabilité constitue une exploitation sexuelle et punissable par la loi.

LA PROSTITUTION FORCEE

La prostitution forcée est une infraction grave et entraine la perte de l'estime de soi chez la survivante

UNFPA Canada United Nations Human Rights PNUD SOFEPADI Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral

Exploitation, Abus, Harcèlement sexuels, et Prostitution forcée

Que voyez-vous sur cette image ?
De quoi s'agit-il exactement ?
Quelles sont les personnes impliquées dans cet acte ?
Est-ce que des actes similaires se produisent dans votre milieu de vie ?
Qu'est ce que selon vous : Exploitation sexuelle, Abus sexuel, Harcèlement sexuel et Prostitution forcée ?

Exploitation sexuelle : c'est une violence qui se pratique moyennant un échange de biens, d'abris, argent, de nourritures contre une relation ou une faveur sexuelle de la part d'une personne dans une situation de vulnérabilité ;

Abus sexuel : c'est lorsqu'une personne en position d'autorité ou de pouvoir obtient des plaisirs sexuels en se servant du corps d'un enfant, d'un adolescent ou même d'un autre adulte ;

Prostitution forcée : C'est amener une personne à accomplir un acte de nature sexuelle par la force en profitant de l'incapacité de cette personne à pouvoir y consentir et cela pour avoir un avantage pécuniaire ;

Message:
Les Abus, Exploitation, Harcèlement sexuels et Prostitution forcée ont des conséquences sur la vie des personnes affectées. Mettons des barrières pour éradiquer ces pratiques dans nos communautés»

CIRCONSTANCE

DANS LA COMMUNAUTE (A LA MAISON)

AU TRAVAIL

UNFPA

Canada

United Nations Human Rights

PNUD

SOFEPADI
Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral

CIRCONSTANCES DES VBG ET EAS/HS

Que voyez vous sur cette image?
Où se passe la première scène, de qui s'agit il ?
Où se passe la deuxième scène, de qui s'agit il ?
Est-ce que de cas similaires se produisent-ils dans votre milieu?
Qui sont les personnes les plus touchées par les violences basée sur le genre, abus, exploitation et Harcèlement sexuels ?

Message :

Les violences basées sur le genre, abus, exploitation et Harcèlement sexuels peuvent se commettre en tous lieux et peuvent toucher tout le monde: femmes, hommes, filles et garçons. Evitons de fréquenter les lieux isolés, exposés aux actes de VBG, EAS/HS

CONSEQUENCES

DIVORCE

STIGMATISATION

MARIAGE FORCE

ISOLEMENT

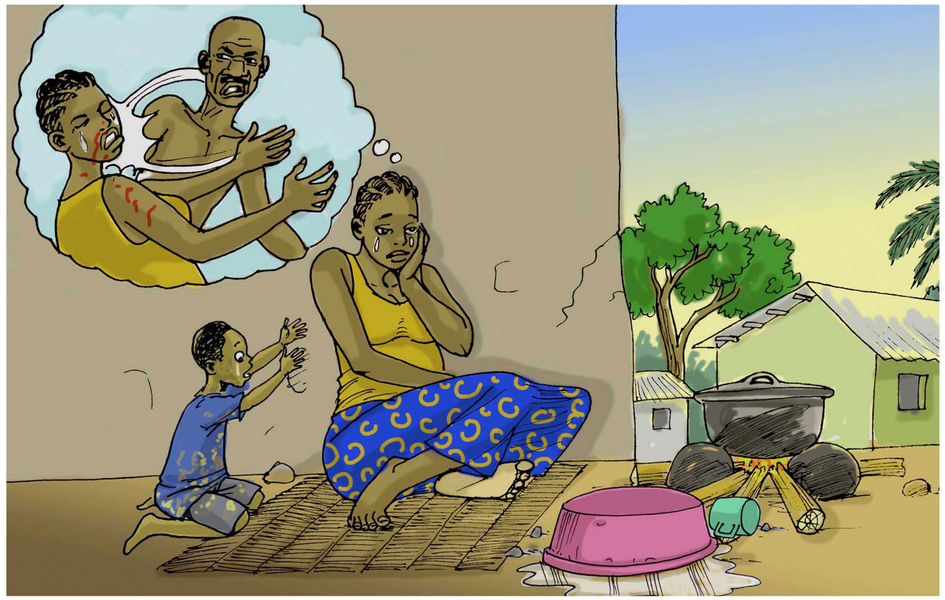

HOPITAL

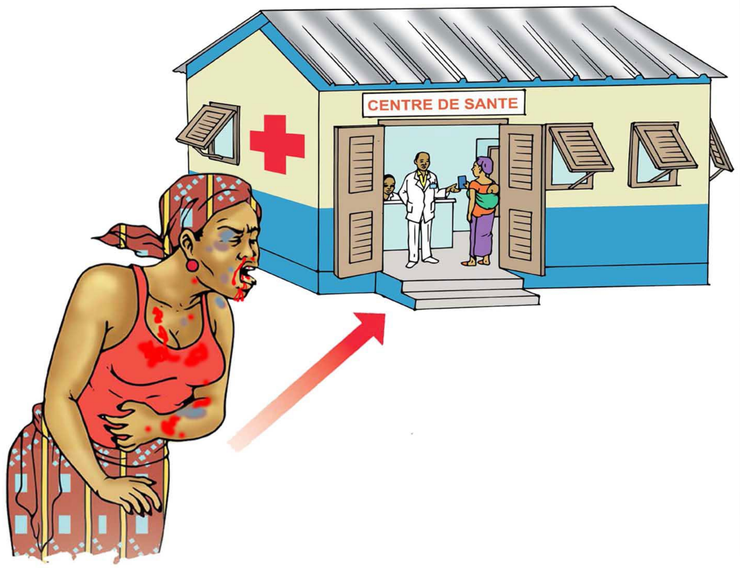

PRISON

UNFPA Canada United Nations Human Rights PNUD SOFEPADI Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral

Les conséquences de VBG, EAS/HS

- Que voyez vous sur cette image?
- Qu'est ce que vous en pensez?
- Est-ce que vous avez déjà observé une telle scène dans votre milieu?
- Quel est l'état de la femme qui se fait répudier?
- De quoi est due la grossesse de cette femme qu'on répudie ?
- Connaissez vous d'autres conséquences dues aux VBG, EAS/HS?
- Est-ce que d'autres personnes peuvent être touchées par les conséquences de VBG, EAS/HS?

Message:

« Les conséquences de VBG, EAS/HS sont nombreuses et touchent tout le monde. Orientons les survivantes dans les structures de prise en charge pour les aider à recouvrer leur bien-être physique, psychologique, socioéconomique et leurs droits ».

UNFPA
Canada
United Nations Human Rights
PNUD
SOFEPADI
Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral

Répression des auteurs des actes VBG/EAS/HS

- Que voyez vous sur cette image?
- Qu'est ce que cet homme a fait pour qu'il soit mis en prison?
- Est-ce que les auteurs de violences basée sur le genre sont punis dans votre milieu?
- Quelle est la peine principale de l'auteur des violences sexuelles?

Les infractions des violences sexuelles sont punies d'un emprisonnement allant de 5 à 20 ans selon la loi N°006/2006 sur les violences sexuelles.

Message:

« Ensemble, Arrêtons les violences Basées sur le Genre, Abus, Exploitation et Harcèlement sexuels faits aux femmes, aux hommes, aux filles, aux garçons et aux enfants en utilisant la force, le pouvoir, l'argent, ou les armes car cela est préjudiciable à leur bien-être et condamnable par la loi ».

.

Réalisé par
Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral avec l'appui financier de UNFPA.